

Marseille

Le miroir des quartiers et des communautés de Marseille



www.marseille-plus.fr - Magazine d'information bimestriel gratuit - JUILLET / AOÛT 2010

NOUVEAU



LE NOUVEAU VIEUX-PORT

Zoom sur le nouveau projet



Santé

Hôpital Euroméditerranée
Les hôpitaux Ambroise Paré et Paul Desbief fusionnent pour ne plus former qu'un seul et même hôpital en 2012.



Education

Le collège Rosa Parks
sur les fonts baptismaux



ARAM

Regard sur la communauté arménienne



Solidarité et prévention

Centre de Loisirs Jeunes :
Police et prévention font bon ménage

Portraits :

Une jeune comédienne talentueuse et prometteuse

Hafsia Herzi

L'incontournable acteur marseillais

Moussa Maaskri



**SOLIDAIRE DE L'ACTION EN FAVEUR
DES OTAGES RETENUS EN AFGHANISTAN**

FLORENCE AUBENAS

157 JOURS

CHRISTIAN CHESNOT, GEORGES MALBRUNOT

124 JOURS

PHILIPPE ROCHOT

105 JOURS

JEAN-JACQUES LE GARREC

74 JOURS

STÉPHANE TAPONIER ET HERVÉ GHESQUIÈRE

182 JOURS



**DEPUIS LE 29 DÉCEMBRE 2009, HERVÉ ET STÉPHANE
ET LEURS ACCOMPAGNATEURS SONT OTAGES EN AFGHANISTAN.
RÉAGISSONS !**



SOMMAIRE



Marseille se développe, se transforme. Elle devient à présent une véritable capitale, tant sur un plan national qu'international. La ville va en effet accueillir le Forum mondial de l'eau en 2012 et sera, en 2013, capitale européenne de la culture.

Elle sera également, ces prochaines années, le théâtre de rencontres sportives de très haut niveau. Mais, la cité phocéenne est, avant tout, une capitale inter-culturelle. Ses véritables atouts sont liés à sa diversité.

À l'initiative de l'association Marseille Plus depuis de nombreuses années, j'ai toujours œuvré, au sein de cette structure, à renforcer les échanges entre les marseillais issus de toute origine et tout secteur. Ma volonté a toujours été de contribuer à promouvoir la solidarité, la diversité, la parité et l'inter-génération. Je me suis aperçu que lorsque les gens apprennent à se connaître et à se rapprocher à travers le respect de la différence, la culture, le sport et la citoyenneté, les problèmes les plus aigus peuvent être abordés plus sereinement.

Aussi, j'ai souhaité créer avec une équipe de professionnels, un magazine qui soit un véritable miroir des communautés et des quartiers afin de mettre en valeur toutes les initiatives associatives, individuelles et l'action des collectivités territoriales qui oeuvrent pour valoriser Marseille et sa région.

Notre objectif est à travers cet outil de promouvoir des valeurs essentielles comme le civisme, le respect des biens et des personnes. Notre désir est également de mettre en exergue l'action des femmes issues de toutes origines.

Dès le départ de ce projet, notre première volonté a été de diffuser une information positive auprès d'un large public, et notamment auprès des Jeunes, avec le soutien de nombreux relais dans les quartiers. C'est pour cela que notre choix s'est porté délibérément sur la gratuité afin de transmettre une information constructive à une population qui n'en a pas forcément le réflexe et l'accès mais aussi à une population active à la recherche de sujets les concernant.

Être informé, c'est être citoyen. Être citoyen, c'est être responsable en participant à la vie de son quartier.

J'espère que ce magazine contribuera à mieux faire connaître les aspects positifs de Marseille et des villes environnantes.

Boualem Aksil
Directeur de la publication

POLITIQUES

ELECTIONS RÉGIONALES,

Vauzelle passe la troisième.....2

PATRIMOINE

ACTA VISTA conjugue au Frioul restauration et

insertion professionnelle.....4

ECONOMIE / SOCIAL

STATION ALEXANDRE, tout le monde descend.....6

L'ADIE, un véritable gisement d'emploi.....7

URBANISME

LE NOUVEAU VIEUX PORT.....8

SANTÉ

L'HÔPITAL EURO MÉDITERRANÉE sort de terre.....10

ÉDUCATION

COLLÈGE ROSA PARKS : Sur les fonts baptismaux.....12

DEVELOPPEMENT DURABLE : Un enjeu majeur.....14

PRÉVENTION

ASSOCIATION MÉDIATION SOCIALE (AMS) :

Veiller à la sérénité de l'espace public.....15

CENTRE LOISIRS JEUNES DES PROPHÈTES :

Police et prévention font bon ménage.....16

COMMUNAUTÉ

L'ARAM, nous conservons et diffusons la mémoire

du peuple arménien.....18

LA JSA SAINT-ANTOINE, joue la carte des jeunes.....19

SPORT

LA BOXE, un sport et un vecteur d'insertion sociale.....20

COUPE DU MONDE : les rêves africains des Olympiens.....21

CULTURE

EDF, l'énergie récompensée.....22

CINÉMA

MOUSSA MAASKRI, les autres il n'y a que ça de vrai.....23

HAFSIA HERZI, une jeune comédienne talentueuse

et prometteuse.....23

JURIDIQUE

LOI DALO, Une impasse face à la crise.....24

CONSO

TÉLÉVISEURS À ÉCRAN PLATS, des choix à opérer.....24

MARSEILLE PLUS LE MAG N° 0

Maison des Associations

93, la Canebière - 13001 MARSEILLE - BP 424

Port. : 06 64 90 73 27

Site web : www.marseille-plus.fr

E-mail : info@marseille-plus.fr

Directeur de la publication / Président Marseille Plus : **Boualem AKSIL**

Directeur de la rédaction : **Jean-Pierre ENAUT**

Régie publicitaire : **Eric NARSYSIAN - domric@orange.fr**

Conception et mise en page :

GRAPHIQUE & COM - www.graphique-com.fr - 04 91 64 42 07 - 06 13 78 41 19

Impression :

PRINT CONCEPT - Traverse de la Bourgade - Lot n° 3 - 13400 AUBAGNE - 04 91 19 12 10

N° Siren : 509 628 749 00012

Périodicité : **Bimestrielle gratuit**

Dépôt Légal : **3ème trimestre 2010**

ISSN : **Immatriculation en cours**

Abonnement annuel - 6 numéros : **20 €**



Elections Régionales

Vauzelle passe la troisième

Le socialiste a été réélu sans surprise pour la troisième fois au poste de Président de la Région Paca. Sa priorité ? L'emploi ! Grâce à l'action de la collectivité, il entend créer 10 000 emplois supplémentaires chaque année.

Michel Vauzelle a attendu trois semaines après sa réélection pour présenter, dans un premier temps, le 9 avril, les 14 vice-présidents et leur délégation. Car il fallut compter sur la réintégration dans l'hémicycle de Jean-Marc Coppola. Ce conseiller municipal à Marseille n'avait pas été élu sur la liste où il figurait dans... le Vaucluse. Mais, la démission de Stéphanie Van Muysen, sa devancière sur la-dite liste, lui a permis de retrouver son ancien fauteuil de conseiller régional. La majorité de gauche l'a instauré au poste de dernier vice-président. Il pilotera désormais les lourds dossiers des lycées, du patrimoine et des investissements régionaux...

Une dose de Vert dans les transports

De son côté, Europe Ecologie a réussi à glaner quatre vice-présidences, contre

deux au Front de gauche. Répartition logique au regard des résultats obtenus au premier tour (10,9 % à Europe Ecologie contre 6,1 % au Front de gauche). Le parti verts a obtenu gain de cause en décrochant la délégation particulièrement prisée des transports. C'est Jean-Yves Petit, élu Verts à Gémenos, qui en aura la lourde responsabilité. « On souhaitait en priorité les transports. C'est là qu'on pourra mettre en application un certain nombre de nos propositions, affirme-t-il au quotidien La Provence (10-04-2010). On avait conscience de la difficulté de la tâche, l'objectif numéro un étant que les gens reprennent confiance dans leurs TER. En termes de fiabilité et de régularité déjà ». Les écologistes retrouveront leurs thèmes de prédilection avec le « Développement soutenable, énergie et climat » qui revient

à Annick Delhaye ou la délégation « Santé et alimentation » proposée à Anne-Marie Hautant, André Aschiéri, maire de Mouans-Sartoux, dans les Alpes-Maritimes, s'occupera du logement. Par ailleurs, on peut noter la présence d'Aïcha Sif, élue, présidente de la commission culture au Conseil Régional, co-présidente du Groupe Europe Ecologie au sein du Conseil régional.

Castaner, l'élu qui monte

Pour le reste, Michel Vauzelle n'a pas provoqué de grosses surprises en récompensant ses plus fidèles comparses socialistes. Premier de liste, Patrick Mennucci, maire des 1er et 7e arrondissements de Marseille, unique vice-président marseillais. Ce dernier, qui lorgne sur la nouvelle circonscription du centre-ville de



Vue générale de l'hémicycle à l'hôtel de la région



Marseille et rêve de devenir député, disposera, avec le portefeuille de culture, du patrimoine culturel et du tourisme, d'un joli promontoire pour atteindre ses objectifs. Le Niçois Patrick Allemand garde, lui, la première vice-présidence de la Région et est chargé des relations internationales. Le Vauclusien Jean-Louis Joseph prendra en charge les secteurs de la finance et de l'agriculture. Le maire de Forcalquier Christophe Castaner, qui eut la lourde responsabilité de rédiger le programme de Michel Vauzelle, se verra attribuer l'emploi, le développement économique régional, l'enseignement supérieur et la recherche. Il s'agit de LA priorité de Michel Vauzelle. Dans les colonnes de La Provence du 29 avril, il assurait : « Nous allons créer 10 000 emplois par an. Cela ne peut se faire que

s'il y a une coopération entre les entreprises et le monde de l'apprentissage. Pour cela, nous avons regroupé les délégations liées à l'emploi et à l'économie. Notre deuxième priorité sera le logement social. Nous lutterons également contre les dégâts de la réforme des politiques publiques qui prive les citoyens de proximité avec les services publics. Nous allons créer des maisons de santé et de services publics. Enfin, nous ferons des efforts sur la culture en contrôlant que Marseille Provence 2013 fasse bien toute la place à la Provence ». Christophe Castaner travaillera de concert avec la Mentonnaise Pascale Gérard qui garde le portefeuille de la formation professionnelle et de l'apprentissage. L'Avignonnaise Cécile Helle, en charge de l'aménagement du territoire, aura la pos-

sibilité d'afficher un savoir-faire reconnu et de faire mûrir son ambition d'aller défier en 2014 Marie-Josée Roig sur ses terres pour les municipales. À noter encore, les délégations «mer, pêche et littoral» offerte à Mireille Peirano, «solidarité, prévention et sécurité, lutte contre les discriminations» à Gaëlle Lenfant et «action régionale pour le massif alpin» à Joël Giraud (PRG) dont les compétences en la matière sont appréciées par Michel Vauzelle.

Dominique Albini



M. Thierry Mariani et l'ensemble de son équipe



Acta Vista

conjugue au Frioul restauration
et insertion professionnelle

En partenariat avec Lafarge et l'ONF, le groupe Acta Vista développe une activité de protection et de valorisation du patrimoine bâti et naturel par des chantiers d'insertion, une initiative appréciée par l'association Marseille +. Différentes actions sont entreprises sur plusieurs sites : le Fort Saint-Nicolas et depuis quelques mois l'Hôpital Caroline au Frioul. Revue de détail.

Il y a deux ans, six associations œuvrant dans le secteur de la restauration du patrimoine par l'insertion se sont regroupées en union associative et c'est ainsi qu'est né le groupe Acta Vista. Depuis 2002, ces associations se sont spécialisées dans la valorisation, la protection et la réhabilitation du patrimoine bâti et naturel, classé ou protégé. Elles rassemblent et développent expertises et compétences techniques et sociales afin de réaliser des chantiers appelés, chantiers d'insertion et de formation. Cet entrepreneuriat social est animé par une équipe de quarante collaborateurs qui assurent les différentes missions techniques, pédagogiques, sociales du groupe. «Notre objectif est de rechercher et de créer des solutions innovantes et cohérentes pour les maîtres d'ouvrage, ayant un impact social fort pour chaque territoire sur lequel nous réalisons un chantier», précise Arnaud Castagnède, son directeur.

Un travail personnalisé

Pour chacun de ses chantiers, Acta Vista travaille en étroite liaison avec les acteurs du dispositif d'insertion du territoire afin de recruter ses équipes. Plus de trois cents personnes sont salariées sur les chantiers chaque année et, ce sont plus de huit cents depuis 2002. Toutes sont engagées dans

un parcours d'insertion professionnelle. Le principe est d'engager avec chaque salarié un travail individualisé et collectif afin d'assurer leur reclassement à l'issue de leur contrat de douze mois avec, à la clé, un retour à l'emploi de 55 à 60%. Le public

est composé de personnes âgées de 18 à 63 ans, mais la population de moins de 26 ans ne représente que 35 % de l'effectif. Même panachage entre les allocataires du RMI, les demandeurs d'emploi, les artisans et les personnes en fin de peine, dans le



Vue de l'hôpital Caroline



Un groupe de salariés sur le chantier d'insertion

cadre d'une convention avec le Ministère de la Justice. «Nous avons la volonté de mixer les publics et les catégories d'âge afin d'avoir une saine émulation», explique Arnaud Castagnède. Dès le début, le savoir-faire technique est au cœur de ses chantiers. En effet, les encadrants sont des professionnels du bâtiment mais aussi des tailleurs de pierre et des Compagnons du Tour de France, spécialisés dans la protection de monuments historiques et maîtrisant les techniques traditionnelles de construction et de restauration. La force d'Acta Vista est d'allier sagement des partenaires publics et privés partageant ses valeurs. «Nous associons de grandes entreprises avec du mécénat. Elles ont comme les entreprises BCB Chaux ou Lafarge, outre une déduction fiscale, un retour sur image. Sans elles, nous ne pourrions boucler notre budget», précise-t-il.

Insérer durablement

Les chantiers sont très éclectiques avec notamment la réhabilitation du fort d'Entrecasteaux, du fort Saint Nicolas, du Fort Ganteaume. Autre chantier d'insertion : le projet de restauration du pavillon du Chevalier Roze à l'Hôpital Caroline sur l'île du Frioul. En 1820, les ports de Marseille ont fait face à une épidémie de fièvre jaune faisant craindre de paralyser le commerce. L'Etat ordonne alors la construction d'une digue reliant les deux îles du Frioul faisant face à la ville afin de créer un bassin de quarantaine. Construit par Michel-Robert Penchaud sur l'île de Pomègues, l'hôpital Caroline est inauguré en 1828. Il est composé d'un ensemble de douze pavillons représentant une synthèse de plus de mille ans d'histoire de l'architecture. En 1980, cet ancien lazaret est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Le projet de chantier de restauration est conduit dans le cadre d'un chantier d'insertion confié en 2007, par la ville de Marseille, propriétaire du lieu, à Acta Vista. La première année, les travaux réalisés en étroite relation avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, l'Architecte des Bâtiments de France, consistaient à une sécurisation du site en confortant les ruines. «La seconde année, nous nous sommes attelés à reconstruire le pavillon. Nous sommes en cours d'achèvement de l'aile nord-ouest et nous avons un an et demi pour réaliser les travaux de couverture de l'aile sud-ouest», explique Olivier Campestron, conducteur de travaux. La première

charpente de l'hôpital Caroline a été inaugurée selon l'antique tradition du bouquet et de la cheville fleurie. En mai la deuxième charpente a été levée et la troisième est en cours de l'être. Cette charpente est réalisée, taillée sur place par les équipes en insertion professionnelle, encadré par un compagnon charpentier. Ce projet a trouvé son ampleur dans la décision de faire de Marseille la capitale européenne de la culture en 2013. La reconstruction de ce joyau vise en fait à édifier un futur pôle européen de rencontre de la culture.

Jean-Pierre Enaut





Vue de L'Atrium

Station Alexandre

Tout le monde descend...

Deux ans et demi de construction ont été nécessaires pour créer Station Alexandre, un projet conjuguant intelligemment centre d'affaire et lieu de vie à vocation sociale et culturelle. À l'origine une femme, Sylvie Caulet, passionnée et pugnace, qui a souhaité redonner vie à l'ancienne gare de triage d'une huilerie du début du XXème siècle.

Sur 10.000 m2, l'ancienne gare de triage, construite en 1913 par Victor Régis, armateur, négociant et huilier, pour stocker les graines d'oléagineux avant leur transformation en huile et savon, abrite à présent un large panel d'entreprises, un centre médical avec quinze spécialistes, un laboratoire d'analyse, une crèche ainsi que deux restaurants. Située dans le quartier du Canet, sur la deuxième zone franche marseillaise, Station Alexandre s'avère avant tout un formidable lieu de vie, associant dans un concept fort novateur, économie et culture. Véritable centre

d'affaires, ce superbe édifice de 6700 m2 a pour ambition d'accueillir une centaine d'entreprises. Elles bénéficient toutes de services adaptés et favorisant leur épanouissement. «D'ores et déjà, depuis septembre 2006, soixante-dix entreprises se sont implantées et une centaine d'emplois ont été créés», précise Sylvie Caulet, responsable de ce projet. Aujourd'hui, seuls trois petits bureaux sont encore disponibles, signe de la réussite économique de cette initiative. La première tâche de cette opération d'envergure a été de mettre en valeur le bâtiment existant, un pur chef d'œuvre d'architecture à l'ossature métallique de type Eiffel. Mais l'autre désir, nourri par Sylvie Caulet et son équipe, a été de créer un centre culturel pluridisciplinaire dans les quartiers nord de la cité phocéenne. L'Atrium se transforme ainsi en salle de spectacles pour accueillir des activités artistiques et culturelles de qualité avec du théâtre, de la musique, du caba-

ret et même du cirque. Cinq ans après la pose de la première pierre en septembre 2004, ce pari étonnant, fruit d'un véritable coup de cœur d'une femme courageuse et tenace, est bel et bien réussi. Ce projet humaniste tient en fait à la personnalité de Sylvie Caulet, une femme attachante, sensible qui a la volonté d'associer le quartier à son cheminement. Dès l'origine, les écoles, les associations, les travailleurs sociaux, les acteurs culturels furent conviés à se joindre à l'histoire de la construction. Le concours de lustre, le travail en amont avec les enseignants sont les premières initiatives d'une relation forte de Station Alexandre avec son milieu environnant.

Si le succès est au rendez-vous après tant d'années d'effort, elle entend désormais poursuivre l'aventure avec une plus grande ambition encore : rendre son lustre de jadis à ce quartier héritier d'une longue tradition industrielle.

Jean-Pierre Enaut



Une ancienne huilerie devenue centre d'affaires et lieu de vie

Un havre de culture

L'autre objectif de Station Alexandre est de proposer un espace culturel multidisciplinaire dans les quartiers nord de Marseille. Ainsi, en fin de semaine, l'Atrium se transforme en salle de spectacles accueillant, dans un espace feutré, un large éventail d'activités artistiques. L'association culturelle, au travers d'un groupe composé de personnalités du monde culturel marseillais souhaite construire un espace de culture qui ne ressemble à aucun autre. Ainsi, le prestigieux orchestre régional de Cannes (direction Philippe Bender) s'est déplacé en mars avec ses 40 musiciens et son chef invité Benjamin Pionnier. Celui-ci a choisi Lully, Bach, Grieg, Stravinski et Copland. Un grand bal latino a été proposé en avril pour tous les amateurs de sambas, de boléros ou de rumbas. Soirée en deux set, mise en oreilles, en rythmes et en jambes sur les airs de musique latine interprétés par Sylvie Paz, et exercices pratiques endiablés avec le DJ Squaaly, qui composera une soirée spéciale latine à cette occasion. Le Passage, traité comme les passages parisiens, est, quant à lui, dédié aux expositions d'arts visuels avec une volonté didactique d'ouverture au quartier.

Le concept d'une femme

C'est en cherchant des bureaux en zone franche pour développer son cabinet d'expertise comptable que Sylvie Caulet découvre, sous la tôle ondulée d'un vieil hangar, une merveille d'architecture Eiffel promise à la démolition. Sur un coup de cœur, elle achète le bâtiment, la gare de triage d'une huilerie construite au début du XX e siècle par un armateur marseillais. L'architecture, la situation en zone franche, l'histoire du quartier commandaient l'articulation du projet qui s'est d'emblée imposée. «J'ai choisi de lui donner le nom de Station Alexandre, en hommage à mon grand-père maternel, entrepreneur de travaux publics», confie t-elle. La vocation du lieu sera à la fois économique, culturelle et sociale afin de répondre aux attentes des habitants du quartier. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si une autre femme, Catherine Vautrin, ministre de la cohésion sociale en octobre 2004, s'est penchée sur le berceau. Ce projet a requis certes du bons sens mais surtout du courage, de la ténacité, et même de l'abnégation, pour vivre une telle aventure et la mener à bien. L'achat du bâtiment convoité par les investisseurs, les financiers qu'il a fallu convain-

cre de la nécessité d'associer la composante culturelle et sociale pour bâtir un projet et respectueux du quartier, tout a été gagné de haute lutte par cette femme exceptionnelle.

Jean Pierre Enaut



Sylvie Caulet, experte-comptable et conceptrice du projet

L'Adie

« Un véritable gisement d'emploi »

L'Adie, premier opérateur de micro-crédit en France, a accordé en 2009 près de 14 600 microcrédits à des personnes exclues du crédit bancaire pour qu'elles créent leur propre emploi. C'est +14% de micro-crédits par rapport à 2008. Cela a représenté 10 000 entreprises nouvelles : 4 000 développées et 12 000 emplois créés.

Depuis sa création en 1989 par sa présidente, Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 80 000 microcrédits générant plus de 78 000 emplois. Cette association reconnue d'utilité publique aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et donc leur emploi grâce au micro-crédit. Dans un contexte de crise et de chômage croissant, elle aura en 2009 participé directement à la création de plus de 12 000 emplois. En accordant près de 14 600 microcrédits à des personnes en situation de précarité, elle aura permis à 10 000 nouvelles entreprises de se créer dont près de 30% avec le statut d'auto-entrepreneurs et à 4000 autres de se développer, rappelant son rôle actif dans le développement économique des territoires. Celles-ci ont généré plus de 12 000 emplois

principalement pour des populations en situation de précarité. L'année 2009 aura vu une progression de 14 % du nombre de microcrédits octroyés. Si ce taux est inférieur à celui de 2008 (30 %), le contexte de crise en est certainement la cause, l'Adie ayant dû faire face à une augmentation des incidents de remboursement. Cette année aura également été celle du lancement pour l'Adie du microcrédit personnel pour l'emploi proposé aux personnes sans activité pour financer un permis de conduire, l'achat ou la réparation de moyens de locomotion nécessaires pour trouver ou maintenir leur emploi. Ainsi, cette année encore, l'Adie est restée fidèle à son cœur de cible : les chômeurs, les allocataires de minima sociaux et les travailleurs pauvres. Près de 3 micro-entrepreneurs sur 4 financés en 2009 percevaient un revenu social, et le nombre de travailleurs pauvres, salariés et indépendants, a augmenté.

Nouveaux services

La part des micro-entrepreneurs, sachant à peine lire, écrire et compter, continue de progresser : 21% en 2007, 24% en 2008, 26% en 2009, dont 7% d'illettrés. La part des filières professionnelles courtes (BEP/CAP) est stable et représente un peu plus d'un tiers, de même que celle du niveau secondaire, avec ou sans le Baccalauréat

(20%). Avec 130 antennes, l'Adie couvre désormais tout le territoire de la métropole et d'outre-mer. Les nouvelles implantations

nouvelles technologies d'information, la désindustrialisation et la montée des services, les micro-entreprises vont jouer un rôle de plus en plus important dans la croissance, l'emploi, l'aménagement du territoire et la cohésion sociale, et ceci d'autant plus qu'une partie d'entre elles vont se développer, créer des emplois salariés et, peut-être, se relier en réseaux. Le développement de l'entrepreneuriat populaire, pour lequel l'Adie plaide depuis plusieurs années, représente une chance de redynamiser les territoires en rénovant le tissu économique local et en recréant du lien social. Pour 2010, l'Adie entend plus que jamais développer son action pour permettre à de plus en plus de personnes en difficulté de créer leur propre emploi. En PACA, 817 micro-crédits ont été accordés générant 731 entreprises et 850 emplois. Elle entend permettre cette année à 1 250 personnes de créer leur emploi.

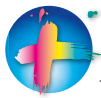
Jean-Pierre Enaut



de l'année 2009 confirment l'orientation choisie par l'Adie de densifier sa présence locale pour agir au plus près des populations. L'année 2009 a démontré la volonté de l'Adie de renforcer son offre d'accompagnement. Afin d'aider les micro-entrepreneurs à démarrer, à s'insérer durablement et à développer leur activité, l'Adie a étoffé et affiné ses services, conseils et formations pour répondre à leurs besoins immédiats et futurs : préparation du projet, démarches administratives, mise en place d'un système de gestion, marketing ou encore bancarisation. Le taux d'insertion des personnes financées, qui est en 2009 de 80%, démontre la validité de ce modèle économique. Si la crise a touché, selon une étude CSA de juin 2009, 75% des micro-entrepreneurs financés par l'Adie, 80% sont optimistes pour les deux ans à venir. Selon Maria Nowak, présidente de l'Adie, qui est à l'origine du microcrédit en France, l'entrepreneuriat populaire est en train de devenir un phénomène de société : « Près de trois quarts des entreprises qui se créent en France se créent sans salarié et, pour plus de la moitié d'entre elles, leur plan de financement ne dépasse pas 8 000 euros. Depuis 20 ans, l'Adie s'efforce de soutenir cette dynamique entrepreneuriale en finançant et en accompagnant les chômeurs créateurs d'entreprise. Avec les



Gluk oz : le jour de l'inauguration de la boutique d'un créateur d'entreprise - boutique de bonbons



Le nouveau Vieux-Port

Avec sa semi-piétonnisation et la construction du Mucem en sentinelle à l'avant, le Vieux-Port devrait avoir changé de visage en 2013 lorsque la cité phocéenne sera capitale européenne de la culture. De grands architectes y travaillent. Un nouveau visage pour la figure de proue de Marseille plébiscité par l'Association Marseille +.

Ex-calanque du Lacydon où débarquèrent les Phocéens pour fonder la cité, il y a 27 siècles, le Vieux-Port de Marseille est incontestablement le lieu le plus emblématique et le plus connu de la 2ème ville de France. Son agora naturelle comme aiment à le souligner ses responsables politiques, l'endroit où l'on se rassemble automatiquement quand il s'agit par exemple de célébrer le titre de champion de France décroché par l'OM, et un site très télégraphique d'où s'élançait ou passe le tour de France quand il fait étape dans ses eaux, de même que The Race, compétition de régates de catamarans. Bref, symbole s'il en est de la cité phocéenne, largement immortalisé d'ailleurs par le cinéma et les séries télévisées, le Vieux-Port s'impose comme le cadre incontournable de toutes manifestations importantes et pas seulement sportives. Un décor fantastique et historique sur fond de bateaux de plaisance, dont ce n'est pas la vocation et qui cumule dans ce sens les handicaps.

Un titre capital

Asphyxie automobile, quais inapprochables, trottoirs encombrés de mobilier urbain... y circuler même à pied n'est pas

chose aisée. Sa configuration actuelle ne se prête guère en tout cas à ce qu'il soit l'une des principales scènes de Marseille 2013 comme annoncé. « À l'avenir, le quai des Belges entièrement piétonnisé, avec plus de place, permettra aux célébrations de se dérouler dans de meilleures conditions », promet cependant Eugène Caselli, président de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Le titre de capitale européenne remporté pour 2013 a en effet stimulé les principales collectivités concernées qui sont rapidement tombées d'accord pour requalifier le Vieux-Port et plus largement le centre-ville historique marseillais tout autour, avec pour objectif de réaliser les travaux les plus symboliques de cette requalification pour cette capitale année 2013. Pour l'occasion, l'ancienne calanque du Lacydon devrait donc présenter une physionomie plus conforme à ce XXIe siècle, avec en particulier la mise en place d'une semi-piétonnisation en zone 30 km/h qui devrait libérer en partie de son lourd fardeau routier. Cette opération

concerne tout d'abord, pour la première phase à échéance 2013, un périmètre plus restreint de 40 hectares, mais doit être étendue ensuite à un périmètre alentour beaucoup plus large et des quartiers comme celui de l'Opéra et de la rue Grignan où ce partage de la chaussée entre véhicules et piétons se pratique déjà. Preuve aussi du consensus sur le sujet, approuvé aussi bien par la communauté urbaine que par la ville de Marseille, le conseil général ou la



région, une gouvernance spécifique a été mise en place, associant des représentants de l'ensemble des collectivités et organis-

mes concernés, et en fin d'année dernière, un concours international d'urbanisme a été lancé. Celui-ci vient d'aboutir à la sélection, sur références, de quatre prestigieuses équipes pluridisciplinaires menées par de grands noms de l'architecture internationale, sur les 29 ayant répondu à la consultation. Les équipes retenues, qui planchent d'ores et déjà, n'ont pas de temps à perdre. Elles ont jusqu'à fin juillet pour remettre leur proposition qui porte dans un premier temps sur la reconstitution urbaine de 40 ha autour du Lacydon dont 23 ha de plan d'eau.

5 ha d'espaces publics autour du quai des Belges et 7 hectares de plan d'eau doivent en particulier avoir été impérativement revus et corrigés pour le rendez-vous de 2013, deux autres tranches conditionnelles sur une quarantaine d'autres ha (voirie, circulation et plan d'eau) complètent le programme. Le montant de la première phase est chiffré à 23 M€, plus 49 M€ pour les suivantes. La mission confiée aux présélectionnés comporte également l'élaboration d'un plan guide sur 400 ha du centre-ville. Le choix du lauréat devrait intervenir cet automne.

L'entrée en scène du Mucem

Remettre en scène le Vieux-Port en y réduisant la place de la voiture oblige notamment les urbanistes à revoir entièrement le schéma de circulation mais aussi le mobilier urbain dans son ensemble. Plus ardu, ils vont devoir tenter de trouver un compromis avec les propriétaires de bateaux pour libérer l'accès aux quais. Enfin, il leur a été demandé la réalisation d'une continuité piétonne entre le Vieux-Port et le môle J4 où doit être également édifié, à proximité de la nouvelle gare de voyageurs du port autonome, et achevé pour 2013, dont il sera aussi un fer de lance, le tant attendu musée national délocalisé à Marseille, le fameux Mucem, musée des civilisations de l'Europe du Nord et de la Méditerranée. Présenté comme devant être architecturalement à Marseille ce que l'opéra de Sidney est à la capitale australienne, le projet devait se faire toutefois « dans le respect du site, en lien avec la modernité », ainsi que l'avait préalablement souhaité Jean-Claude Gaudin, le maire de Marseille. Si la libération des espaces livrés auparavant à la circulation automobile devrait incontestablement et profondément en modifier l'aspect, on peut également parier que le Vieux-Port devra aussi beaucoup de son nouveau look à cette « casbah verticale, telle que la décrit son auteur, l'architecte Rudy Ricciotti, qui n'aura que la peau sur les os » et qui sera postée en sentinelle au pied du fort St-Jean à l'abri d'une



darse artificielle. Un maître d'oeuvre local (Bandol), grand prix national d'architecture, associé en la circonstance à un autre architecte du cru (Roland Carta), qui a vu avec soulagement débiter cet automne les travaux de ce projet en souffrance depuis de longues années, enlisé entre autres dans des problèmes de financement (son coût s'élèvera à plus de 100 ME). Lui aussi remis en scène par le choix de Marseille comme capitale européenne de la culture en 2013, le Mucem n'a en effet aujourd'hui plus une minute à perdre, et les constructeurs vont même devoir mettre les bouchées doubles pour être dans les clous. En réalité, cet écrin de 13.000 m², qui sera entouré d'une résille de béton et relié par une passerelle aux locaux restaurés du fort Saint-Jean, devra être livré bien en amont afin de permettre à l'équipe chargée de la gestion de l'équipement d'organiser le transfert depuis Paris des collections de l'actuel musée des arts et traditions populaires et l'installation du parcours muséographique. En outre, le projet comprend également la réalisation d'un autre bâtiment destiné à accueillir les réserves des collections du musée dans le quartier de la Belle de Mai, près de la gare Saint-Charles et qui, conçu par l'architecte Corinne Vezzoni, sera tout aussi indispensable au fonctionnement du nouveau musée puisqu'il en hébergera les collections non exposées (95 % du fonds). Pour cet immeuble de 10.700 mètres carré qui sera construit sur une friche militaire de la caserne du Muy, le contrat de Partenariat Public-Privé (PPP) doit être signé par le ministère de la culture d'ici à la fin de l'année. En attendant, à l'Emoc, établissement public maître d'ouvrage, le compte à rebours est enclenché car si les travaux de dépollution et de terrassement vont actuellement bon train sur le J4 à l'avant du Vieux-Port, le moindre grain de sable risque d'enrayer l'échéancier ...

Pierra Vino

De grands noms de l'architecture internationale

Pour offrir un nouveau visage au Vieux-Port, quatre grands noms de l'architecture internationale planchent en ce moment. Le plus connu d'entre eux est sans conteste l'architecte britannique Sir Norman Foster, auteur, entre autres, du viaduc de Millau (mais aussi, plus près de nous, du futur Yacht club de Monaco), associé en la circonstance au paysagiste français Michel Desvigne (mandataire) et au cabinet marseillais Tangram Architectes, plus Ingerop (bureau d'études). Deux lauréats hexagonaux du grand prix national d'urbanisme concourent également : l'architecte parisien Bernard Reichen, du cabinet Reichen et Robert & Associés (mandataire) - avec Base (paysagiste), OGI, Roland Ribé et Associés, Concepto (éclairagiste) et agence Nez Haut (scénographe) -, et son homologue Jean-Michel Wilmotte (Paris) associé avec le cabinet marseillais RTA Architectes (Renaud Tarrazi, Neveux-Rouyer), plus les BET Gemo, SNC Lavallin, Projétel, Horizon Conseil, le cabinet Bideau (éclairagiste), Acri-In, Semaphores Territoire et deux sous-traitants, Atelier 9 et DE&CL.

Enfin, dans ce concours, la « régionale de l'étape » est en l'occurrence la talentueuse architecte marseillaise Corinne Vezzoni (archives et bibliothèque départementales Gaston-Defferre), associée à l'urbaniste parisien Christian Devillers, au cabinet de paysagistes néerlandais West 8 (Rotterdam), à 8'18" (concepteurs lumière), aux BET Sogreah et Coteba, à Jean Blaise (urbanisme événementiel) et aux consultants-historiens Marcel Roncayolo et Jean-Lucien Bonillo.

Vue de l'entrée Hôpital Desbief/Ambroise Paré



L'hôpital Euroméditerranée

sort de terre

Les hôpitaux Ambroise Paré et Paul Desbief fusionnent pour ne former plus qu'un seul et même hôpital fin 2012. Il sera construit à la place d'anciens hangars entre la rue Désirée Clary et l'avenue Roger Salengro.

La première pierre de l'Hôpital Euroméditerranée a été posée en février dernier. Ce futur bâtiment construit dans ce périmètre en pleine évolution dans le centre ville de Marseille résulte du regroupement entre deux établissements existants : la Fondation hôpital Ambroise Paré et de l'Hôpital Desbief. L'idée a germé voici 5 ans maintenant. "Ambroise Paré (240 lits avait besoin de s'accroître et Paul-Desbief (160 lits) connaissait quelques problèmes qui nous ont amené à essayer de tra-

vailer sur un projet commun, explique le directeur de ces deux structures, Jean-Luc Dalmas. Nous avons aussi fait le constat qu'il existait un déséquilibre sur Marseille entre l'offre de soins entre le secteur sud et le secteur nord, avec 75% des lits au sud pour 25% au nord de l'agglomération, alors que la majorité de la population s'y trouve implanté. Toute cette réflexion nous a amené à proposer la construction de cet établissement dans le périmètre Euroméditerranée." L'ARH a approuvé cette ini-

L'Hôpital Euroméditerranée en quelques chiffres

- Capacité :**
500 lits
- Surface du terrain :**
18 150 m²
- Surface de l'hôpital :**
51 000 m²
- Parking souterrain : 650 places**
+ 40 places pour les ambulances
- Nombre d'emplois directs :**
environ 1 000 emplois
- Nombre d'emplois indirects :**
une centaine
- Montant des investissements :**
250 millions d'euros
- Montant de la subvention :**
54 millions d'euros
- Montant de l'emprunt :**
180 millions d'euros

Vue en perspective





tiative. Cet argument de rééquilibrage de l'offre de soins a fortement pesé dans la balance et permis à ce futur établissement d'obtenir un budget de 54 millions d'euros de l'Etat (sur un budget total de 250 millions d'euros), ce qui a fait grincer bien des dents dans les Bouches du Rhône. "Si le projet a été subventionné, c'est qu'il défend une logique sanitaire indiscutable et une logique urbaine autour d'Euroméditerranée. Il s'agit de la création dans cette zone d'un équipement collectif qui doit favoriser l'implantation de la population. Ce projet est aussi porté par les salariés et les médecins et soutenu par les collectivités territoriales." Le reste du budget de 250 M d'euros a été bouclé avec la vente de bâtiment de Desbief par exemple et des prêts obtenus auprès de la Caisse d'Epargne, de la Caisse des Dépôts et de Dexia.

Ce futur hôpital implanté sur une surface de 18 150m², sur d'anciens hangars, offrira une structure de 51 000m² pour une capacité globale de 500 lits et se veut à la pointe de la modernité : hébergement hospitalier en court, moyen et long séjour de haut ni-

veau, 80% de chambres particulières, plus de 60% de séjours y seront réalisés en ambulatoire, accueil des urgences 24h/24, et plateau technique complet (IRM, scanner...). "Le projet médical s'inscrit dans la continuité des structures toutes deux polyvalentes, mais axés tout de même sur la cardiologie et la cancérologie." Mais son directeur est formel. Cet hôpital va surtout garder son identité et son ancrage auprès de la population du quartier souvent défavorisée. "On reste fidèles à nos valeurs et à l'histoire de ces deux hôpitaux. On garde ce statut de fondation reconnue d'utilité publique. Nous ne sommes pas dans la rentabilité à tout crin. Mais nous essayons de donner aux gens les moyens modernes de la médecine d'aujourd'hui."

Une récompense nationale

Le nouvel hôpital sera également adossé à l'Institut de soins Infirmiers de la Blancarde qui va s'installer dans la toute proximité de l'établissement. La livraison de cet ensemble est prévue fin 2012. Mais avant même sa livraison, ce bâtiment a d'ores et déjà

été primé pour répondre aux normes environnementales. Labellisé haute qualité environnementale (HQE), il est l'un des premiers établissements de santé privé à s'être soumis à la nouvelle norme HQE bâtiment tertiaire – établissement de santé et qui correspond à ces référentiels. Ce futur Hôpital euroméditerranée, a donc reçu une récompense le 28 avril dernier à Paris, dans le cadre du colloque "Grenelle de l'environnement et hôpital, quels enjeux et quelle mise en oeuvre ?", une manifestation organisée conjointement par les ministères du développement durable et de la santé. C'était l'une des exigences des responsables de l'hôpital auxquelles ont répondu les architectes B. Carta et S. Bernard. "Cette démarche environnementale nous est apparue incontournable", explique Jean-Luc Dalmas le directeur de l'hôpital.

Claude Renard

Cabinet d'architecte : Carta et Bernard



Un établissement HQE

Le nouvel hôpital Euroméditerranée vient d'être labellisé HQE (Haute qualité environnementale). C'est l'un des premiers établissements de santé privé à s'être soumis à la nouvelle norme HQE bâtiment tertiaire – établissement de santé – et qui correspond à ces référentiels. Il s'agit d'un investissement sur le long terme, qui s'inscrit dans une politique plus générale en faveur du développement durable. Cela se manifeste dans la construction du bâtiment lui-même mais aussi l'utilisation de l'énergie solaire (à 75%), l'isolation par l'extérieur, et l'utilisation systématique de la lumière du jour. Nous étudions aussi la possibilité de mettre des ruches sur le toit végétalisé. C'est un investissement important mais qui permet d'accéder à des financements et qui répond aux préoccupations du moment." **C.R.**



Projet de la cour Photo Marc Dalibard



Le collège Rosa Parks

sur les fonts baptismaux

Actuellement implanté en rive nord du boulevard Ferdinand de Lesseps, le collège Rosa Parks, conçu par l'architecte Marc Dalibard, sera installé à proximité de la rue de Lyon, non loin de l'avenue des Ayalades. Ce nouvel établissement, qui a été rebaptisé Rosa Parks, sera mis en service en septembre 2011. Reportage exclusif.

La ville de Marseille, propriétaire d'une vaste emprise foncière de 25.120 m², entre la rue de Lyon à l'Ouest, l'avenue des Ayalades à l'Est et l'avenue du Capitaine Gèze au Nord, a cédé une partie de cet ensemble soit plus de 14.000 m² au Conseil général afin d'accueillir un futur collège. Poursuivant son action de revalorisation du parc immobilier des collèges du département, le Conseil général a approuvé, en juin 2008, la reconstruction du collège Arenc Bachas. L'équipe de maîtrise d'œuvre a été désignée en juillet 2007 et l'architecte Marc Dalibard a été retenu. Caractérisé par sa position d'entrée de ville nord, le site s'inscrit dans le périmètre du Grand Projet de Ville. Il s'étend dans le quartier

de la Cabucelle entre trois zones d'activités. Au nord, le parc Billoux sur lequel est implantée la mairie annexe des XV^{ème} et XVI^{ème} arrondissements, constitue le seul poumon vert du quartier. La présence de la voie ferrée ne permet pas de relier le collège au parc. À l'Est, la zone industrielle occupe la totalité de l'espace ponctué de grands entrepôts et hangars industriels. À l'Ouest, le long de la rue de Lyon, le quartier de la Cabucelle abrite un habitat urbain en bordure des axes principaux. L'emplacement réservé, le long de la rue de Lyon, inclus dans la propriété de la ville mais hors empreinte scolaire, représente 718 m². Les accès ainsi que les voies publiques sont aménagés de façon à éviter toute perturbation pour la circulation.

Reconstruction délocalisée

Avec ce nouveau collège, le Conseil général entend promouvoir une qualité environnementale des constructions publiques par une architecture expressive et fonctionnelle adaptée au site et à la vocation du lieu d'enseignement public. Ce nouvel établissement s'ouvrira sur la rue de Lyon, dans l'attente de la réalisation du tramway, où un parvis d'accueil sera aménagé. «Sa façade aérienne utilise un matériau écologique, innovant pour la ville. Le bois captera le regard du passant marseillais. Les

aménagements, décorations intérieures et les salles d'activité, seront fonctionnels», précise l'architecte Marc Dalibard, concepteur du projet. Le programme prévoit la reconstruction délocalisée d'un collège destiné à accueillir 500 élèves répartis en vingt-deux divisions. Cet établissement comprendra une cuisine, une demi-pension pour 400 rationnaires en self-service. «Un plateau d'évolution sportive en plein air de 3.000 m² en sus des équipements couverts, un terrain de sports collectifs et des ateliers sportifs avec une piste circulaire d'athlétisme, ainsi qu'un amphithéâtre et un gymnase pouvant être utilisé en dehors du temps scolaire, complètent l'ensemble de la création», précise Marc Dalibard. Le projet inclut également six logements de fonction avec six garages, ainsi qu'un parking de soixante places. Avec sa position, en contrebas des voiries, l'emprise générale du collège est enclavée. Néanmoins, le futur collège sera implanté en front de mer, mais en recul, offrant ainsi une continuité urbaine le long de la rue de Lyon. Le quartier au cours de la seconde moitié du XX^e siècle s'est paupérisé. La création du collège a pour vocation de contribuer à la redynamisation du secteur. L'établissement qui s'inscrit dans une zone mixte d'habitat et d'activités est placé en zone d'éducation prioritaire.



Afin de ne pas regrouper l'ensemble des adolescents de la cité Bellevue, les effectifs sont composés à hauteur de 30 % d'enfants provenant de cette cité ; le reste des effectifs est issu des quartiers de Saint-Mauron, du Canet et des Crottes. Les logements de fonction seront aménagés le long de la rue de Lyon.

Des accès facilités

L'accès des élèves se fait depuis la rue de Lyon dans le hall central du collège. Un large parvis et une enceinte extérieure protègent le flux des enfants aux heures d'ouverture et de sortie. Les accès extérieurs de l'amphithéâtre et du gymnase, de même que l'accès des piétons aux logements de fonction se font également depuis la rue de Lyon et en renforce ainsi le caractère urbain. L'entrée et la sortie des véhicules s'effectuent par l'avenue des Ayalades, à une distance de dix mètres de la future voie demandée par le règlement d'urbanisme que doit réaliser la ville de Marseille. Cet accès de service dessert ainsi le parking du personnel, la cour de récréation, l'aire de livraison accessible aux camions et les trois quais sur levés destinés aux bus scolaires qui sont ainsi conformes aux dernières obligations en matière d'accès aux transports en commun aux personnes à mobilité réduite. Les locaux d'enseignements, généraux et spécifiques, sont regroupés sur deux niveaux, au-dessus du hall d'accueil. Ils donnent, d'une part, sur la cour de récréation, et, d'autre part, sur la rue de Lyon. Les locaux d'enseignement artistiques disposent également d'une terrasse protégée par les mêmes ouvrages de bois que les façades, qui donnera lieu à des activités extérieures spécifiques. En ce qui concerne la demi-pension, les espaces de restauration largement vitrés et accessibles depuis la cour de récréation, ont une vue dégagée sur le parc Billoux. «Les circulations sont éclairées de façon naturelle. Elles sont en règle générale bordées par des voiles en béton, notamment dans les zones d'enseignement et les zones exposées à un passage fréquent des élèves», confie l'architecte.

Un gymnase fonctionnel

Orienté au sud, le préau est protégé par une couverture de forme particulière et galbée qui se développe également autour de la cour à la façon d'une galerie. La cour de ré-



Pose de la première pierre du futur collège Rosa Parks :

Par Jean-Noël Guérini, Sénateur et président du Conseil général des Bouches-du-Rhône avec à ses cotés Samia Ghal,, Sénateur et maire des 15e et 16 e arrondissements de Marseille Janine Ecochard, vice-présidente du Conseil général déléguée à l'éducation et les conseillers généraux Rebia Benarioua et Jean-François Noyes.

création est plantée d'arbres et propose des reliefs et des dessins aux formes arrondies qui la meublent et l'animent. Elle propose des échappées visuelles significatives vers le Nord et le Nord-Est du site et vers le Parc Billoux. Les logements de fonction sont accessibles aux piétons par la rue de Lyon mais aussi depuis le parking par la même circulation verticale. Ils se développent sur trois niveaux et sont aménageables pour une personne à mobilité réduite. Ils possèdent des balcons terrasses, orientés au sud. Le parking accessible depuis l'avenue des Ayalades comporte soixante-six places sous abri et six boxes destinés aux logements de fonction. Il dessert directement les logements de fonction ainsi que la cour de récréation et les escaliers d'accès aux différents niveaux. Le gymnase est accessible depuis la cour mais également depuis la rue de Lyon. Il présente un hall et des espaces destinés aux vestiaires avant de desservir les salles de danse et de combat et la salle principale qui dispose d'un éclairage naturel en partie supérieure, sous une charpente apparente. «Cette salle est équipée de quelques gradins et présente des dispositions phoniques renforcées par des panneaux muraux isolants recouverts de lattes de bois résistantes aux chocs», rajoute Marc Dalibard. Le plateau sportif se développe sur la partie basse du terrain, légèrement en contrebas de la cour de récréation.

Jean-Pierre Enaut

Une figure emblématique des droits de l'homme

Rosa Louise McCauley Parks, née le 4 février 1913, à Tuskegee en Alabama aux États-Unis et décédée le 24 octobre 2005, à Détroit, dans le Michigan, est une couturière qui devint une figure emblématique de la lutte contre la ségrégation raciale aux États-Unis, ce qui lui vaut le surnom de mère du mouvement des droits civiques de la part du Congrès américain. Rosa Parks est devenue célèbre le 1er décembre 1955, à Montgomery en Alabama en refusant de céder sa place à un passager blanc dans un

bus. Arrêtée par la police, elle se voit infliger une amende de 10 dollars (plus 4 dollars de frais de justice le 5 décembre. Elle fait appel de ce jugement. Un jeune pasteur noir inconnu de 26 ans, Martin Luther King, avec le concours de Ralph Abernathy, lance alors une campagne de protestation et de boycott contre la compagnie de bus qui dura 381 jours. Le 13 novembre 1956, la Cour suprême casse les lois ségrégationnistes dans les bus, les déclarant anticonstitutionnelles.



L'éducation : une priorité



Janine Ecochard vice-présidente du conseil général, déléguée à l'éducation.

Crédit Photo Joelle Manchion CG13

Compétence obligatoire du département, l'éducation est un enjeu essentiel pour l'avenir de nos concitoyens et l'une des grandes priorités du Département. Elle constitue l'élément indispensable d'une intégration sociale réussie, qui passe par la mise en œuvre d'une politique fondée sur l'égal accès de tous les jeunes aux savoirs et l'amélioration des conditions d'études des collégiens, en partenariat actif avec l'Etat.

Le Département des Bouches-du-Rhône compte 135 collèges publics départementaux, 1 collège public à gestion municipale et 49 collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat. La politique éducative menée par le Conseil général sous l'égide de Janine Écochard, vice-présidente déléguée à l'éducation, mobilise des moyens exceptionnels. En 2010, le budget consacré à l'éducation s'élève à plus de 203 millions d'euros. Ses objectifs sont de donner à la communauté éducative les moyens matériels, financiers et juridiques de mener à bien sa mission. Elle entend favoriser les initiatives des collèges et contribuer à leur

ouverture sur le monde et promouvoir l'égalité des chances en permettant au plus grand nombre d'accéder à l'éducation. De plus, le Conseil Général poursuit son action de reconstruction ou de réhabilitation des collèges à ossature métallique ou vétustes. Les objectifs définis par le Conseil Général sont, en premier lieu, de revaloriser le parc immobilier des collèges. « Nous souhaitons considérer le vécu de sites scolaires existants afin d'intégrer ces lieux d'enseignement public dans leurs contextes urbains et économiques », a-t-elle confié. Il s'agit de prendre en compte les évolutions pédagogiques et les nouvelles technologies. Le département attache une grande importance à promouvoir la qualité des constructions publiques par une architecture et une fonctionnalité adaptées au service public de l'éducation. « Notre objectif demeure toujours de maintenir les collèges en fonctionnement durant toute la durée de l'opération afin de garantir la continuité du service public de l'éducation », a-t-elle précisé.

Jean-Pierre Enaut

Président du Conseil régional de l'ordre des Architectes pendant cinq ans, Marc Dalibard a été élu à la présidence de cette instance en octobre 2007. Pour le concepteur du Collège Rosa Parks, la densité urbaine et la place du développement durable sont au cœur de ses préoccupations.

Développement durable : un enjeu majeur

L'Ordre a deux missions, l'une principale qui est la tenue à jour du tableau des architectes et l'autre qui est celle de sa participation aux débats sur les questions de société. « Nous sommes obligés, de fait de nous intéresser à ces questions plus politiques car les pouvoirs publics nous questionnent » précise Marc Dalibard, le nouveau président. « Notre volonté est de travailler de concert avec les syndicats et d'avoir un point de vue sur la profession, de défendre l'architecture, sa culture, particulièrement dans sa dimension la plus contemporaine » confie-t-il.

Parmi les principaux dossiers, figure le développement durable. Les architectes ont vocation à synthétiser les contraintes techniques et économiques dans ce domaine. L'ordre des architectes peut apporter une contribution importante. « Il s'agit de participer au renouvellement des formations, sans doute de façon plus globale, responsable et moins normative que les procédures HQE actuelles - notamment dans le domaine bioclimatique. Il s'agit également d'expliquer et de promouvoir ces questions auprès des pouvoirs publics et du grand public. »

Autre question, et non des moindres, la densité urbaine. « Je regrette que la loi SRU

tarde à s'appliquer car elle oblige à plus de cohérence en matière de densification. On ne peut continuer ainsi à miter les paysages. De plus, le coût d'entretien de ces bâtiments, des routes, de l'éclairage public et des transports est faramineux ». La densification représente une solution à l'optimisation des besoins à long terme. « Il faut trouver de nouvelles façons d'habiter, sans forcément renoncer aux maisons individuelles si chères aux aspirations des français, mais avec des emprises foncières plus resserrées, de nouvelles typologies, de nouvelles formes urbaines. » Les architectes doivent travailler à ces questions et trouver les solutions.

Dans la loi SRU, il existe une disposition de concertation qu'il faut saisir pour participer au débat pour l'élaboration des PLU – « et en profiter pour combattre les effets pernecieux de l'article 11 qui permet de réglementer certaines dispositions architecturales et ne sert la plupart du temps qu'à imposer sans aucune justification, un style néo-régionaliste rétrograde et convenu qui restreint gravement la liberté de création architecturale et exclut toute possibilité d'innovation »

L'exemption au recours obligatoire à l'architecte en dessous du seuil des 170 m² a



Marc Dalibard président de l'ordre des architectes
Photo JPE

eu un effet négatif important : l'architecte est apparu comme une sorte d'impôt dont on pouvait être « exempté » avec un effet désastreux sur ses relations avec le grand public. « Mais les temps changent. Il existe aujourd'hui – grâce notamment à la prise de conscience des enjeux environnementaux et aux conclusions du Grenelle de l'environnement - un renouveau des besoins et des envies en termes de modernité qui sont une chance à saisir pour l'architecture et auxquelles nous nous devons de travailler. »

Jean-Pierre Enaut



Association Médiation Sociale (AMS)

Veiller à la sérénité de l'espace public



Dans une autre vie, Pierre Pérez était fonctionnaire de police. Aujourd'hui, il est le directeur de l'Association de médiation sociale (AMS). Contradictoire ? Pas vraiment, à ses yeux... «Sur le terrain, j'ai pu constater à quel point les associations de médiation sociale pouvaient faciliter le travail de la police. Nous sommes complémentaires... ». L'association qu'il dirige a démarré son activité en février 2002. Elle compte aujourd'hui 130 salariés. «Les collectivités nous sollicitent pour travailler dans la médiation sociale. Nous sommes au cœur des contrats de ville, des dispositifs liés à la politique de la ville. Nous sommes présents aux abords des collèges, dans les transports, dans les espaces publics. Récemment, on nous a demandés d'intervenir sur le centre-ville de Marseille et sur le littoral marseillais. Nous veillons au maintien de la sérénité dans l'espace public». Les équipes d'éducateurs de l'AMS fonctionnent toujours en binôme, garçon-fille. «L'objectif est d'aller au devant des situations potentiellement pertur-

batrices de l'espace public. Nous sommes en contact avec toutes les personnes qui risquent à un moment ou à un autre de poser une difficulté. Nous sommes là pour établir un premier contact avec l'autorité publique. Ensuite, selon les cas, nous dirigeons les personnes désorientées vers

les services de l'Etat». Cette veille sociale peut déboucher sur le recours aux forces de l'ordre, « en cas de gros dysfonctionnements ». Les médiateurs travaillent de concert avec le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de Marseille. «Nous fournissons régulièrement nos informations sur la situation locale », assure Pierre Pérez. «Nous vivons actuellement au cœur d'une société en ébullition et il est important que la médiation sociale puisse se déployer pour apaiser les tensions. On se rend compte, la plupart du temps, que l'intervention d'une tierce personne permet de calmer les esprits, d'éviter une escalade de la violence, alors que les gens réagissent aujourd'hui plus vite aux provocations. Nous devons remettre de l'apaisement dans les rapports humains», assure le directeur d'AMS.

Dominique Albini





Centre Loisir Jeunes du Prophète

Action remarquable de la police en matière de prévention de la délinquance sur les plages du Prophète
Photo DR

Police et prévention font bon ménage

Que l'on ne se méprenne pas : le Centre de Loisirs Jeunes (CLJ) Police Nationale du Prophète est bel et bien une unité composée de 16 fonctionnaires de police et non d'éducateurs sociaux. Son directeur, Marc Labouz, major de police, en rappelle les principaux objectifs : « Nous sommes clairement là dans le cadre d'une action de prévention de la délinquance. Nous sommes ouverts toute l'année avec des temps forts l'été. Nous proposons aux jeunes des sorties en mer, des activités sportives et nous profitons de leur présence pour passer quelques messages sur les dangers de la drogue, par exemple, phénomène qui monte en puissance ». Tout au long de l'année, le centre ne désemplit pas. « Nous accueillons 700 élèves des écoles primaires nationales. Nous travaillons aussi avec les collégiens. Avec ces derniers, nous visitons des services de la police, un commissariat, l'évêché... Le principe est de démystifier la police, de rencontrer des victimes. Le CLJ est débordé par les demandes, en 2009, nous avons reçu 14 classes ». Dernière singularité du CLJ : « Nous recevons des jeunes condamnés à des peines, des Travaux d'intérêt général (TIG). Ils effectuent leur peine chez nous ». A la tête du centre depuis 2000, Marc Labouz n'a jamais relevé le moindre incident notable. « Le regard des jeunes sur la police n'est pas aussi négatif qu'on le croit. Ce sont certains jeunes qui ont des problèmes avec l'autorité mais ils

ne représentent pas la majorité ». Beaucoup de jeunes découvrent l'équité hiérarchique lors de leur passage au CLJ. « Ils sont demandeurs de repères, d'autorité. Mais, au CLJ, nous sommes clairement sur le préventif et le directeur départemental de la police nous confie cette mission ». Beaucoup de centres sociaux fréquentent le centre. Rares sont les endroits où éducateurs et policiers travaillent en harmonie. Il existe en France une trentaine de CLJ. En ces temps difficiles où la violence mine les esprits, un tel dispositif, marqué par la réussite, mériterait d'être étendu.

Dominique Albini



Rencontres sportives entre la police et les jeunes

Pendant les vacances scolaires de la Toussaint, le Centre de Loisirs Jeunes Police Nationale a organisé, le 3 novembre 2009, en partenariat avec la Mairie d'Allauch et l'association Marseille +, un tournoi de Beach soccer sur la plage du Prophète.

Pendant ce tournoi ce sont 160 jeunes issus des centres sociaux de Marseille et de la Ville d'Allauch qui ont effectué des rencontres sportives dans un excellent état d'esprit.

Pour l'occasion, deux catégories d'équipes ont été constituées, les plus et moins de 13 ans.

En marge de ce tournoi de football de plage, les jeunes participants ont eu l'occasion d'assister à des projections de films ou diaporamas animés par des policiers du CLJ sur des thèmes sen-

sibles tel que : la toxicomanie, l'alcoolisme, les violences routières, le racket ou les pièges d'internet.

Ce tournoi vient compléter les activités réalisées par le CLJ en matière de prévention de la délinquance tout au long de l'année en faveur des écoles, collèges et lycées pendant les périodes scolaires et, comme ce fut le cas pendant ce tournoi, les centres sociaux qui sont accueillis pendant toutes les vacances scolaires.

A l'issue de ces matchs, une remise de prix a été organisée et ce fut l'occasion pour les représentants des Collectivités locales engagées au côté du CLJ dans ses actions, de remettre un prix aux équipes classées.

C'est ainsi que, Sylvie Carrega, adjointe au maire de Marseille, Rébia Benarioua, représentant le conseil général, Philippe Arcamone, représentant le conseil régional, Maurice Attias adjoint au maire d'Allauch, ainsi que Boualem Aksil, co-organisateur de la manifestation, ont récompensé les vainqueurs et partagé un moment convivial avec tous les participants.



Résultat du tournoi

Moins de 13 ans :

Centre social Saint Julien
Centre social Jean-Jaurès
Maison de la Mer,
Mairie du 1er et 7ème,
Maison pour tous Kléber

Plus de 13 ans :

Allauch équipe 1
Centre social Visitation
Allauch équipe 2
Centre social Jean Jaurès

« Nous conservons et diffusons la mémoire du peuple arménien »



Jean Garbis Artin, président fondateur de l'ARAM

Créée en 1997, l'association ARAM a pour objectif la recherche et l'archivage de la mémoire arménienne. Sa mission est de recueillir, conserver et diffuser les documents sur ce peuple. Entretien avec son président fondateur, Jean Garbis Artin qui à quatre-vingts ans, représente un puits de sciences sur l'histoire de cette communauté.

Marseille Plus le Mag : Quelle est la genèse de la création de cette association ?

Jean Garbis Artin : Présidée par Jacques Ouloussian, elle a été officiellement créée en 1997 lorsque, sur la demande de la mairie des 13 et 14^e arrondissements, nous avons été sollicités pour organiser dix journées sur l'Arménie pour présenter sa culture. Nous avons demandé des photos aux membres de la communauté. La réticence initiale s'est transformée, au fil du temps, en une formidable générosité et nous disposons à présent de plus de 3500 photos toutes numérisées.

Marseille Plus le Mag : Quel a été en fait l'objectif de cette structure ?

Jean Garbis Artin : Notre volonté a été de mener à bien la transmission de la mémoire arménienne, de recueillir tous les documents qui pourront être des preuves de ce qui s'est produit dans l'histoire de cette communauté, de son peuple, de l'histoire de cette diaspora. Cette action s'effectue par tout type de document, à savoir, livres,

cartes, photographies et, d'une manière générale, tous les médias relatifs à l'Arménie. Cela couvre la période des premiers massacres ottomans perpétrés en 1895 et 1909, la période précédant et le génocide de 1915. Cela s'étend à l'histoire et à la culture de la diaspora formée après le génocide dans le monde, en Europe et en France.

Marseille Plus le Mag : Quelle a été la première action ?

Jean Garbis Artin : Nous avons organisé une exposition par nos moyens. L'année suivante, nous avons monté une autre au Conseil général avec cent panneaux. Aujourd'hui, nous disposons de cent vingt panneaux sur la communauté. Nous sommes en cours d'élaboration d'un projet sur le thème des étrangers dans la résistance à Bouc-Bel-Air.

Marseille Plus le Mag : Aviez-vous au départ des prédispositions pour collecter des documents ?

Jean Garbis Artin : J'avais la chance d'avoir un père conservateur qui gardait les photos, les lettres, les documents. C'était un véritable militant qui m'a transmis sa passion. À partir de ce fonds personnel important, nous sommes allés à la recherche d'autres documents. Mais il n'est pas facile, le je reconnais, de solliciter les autres. C'est un travail de longue haleine que nous efforçons d'accomplir.

Marseille Plus le Mag : Le résultat est là aujourd'hui ! De quoi est composé ce stock ?

Jean Garbis Artin : En quelques années, nous avons considérablement enrichi ce fonds documentaire. Nous bénéficions de dix mille livres traitant du problème de la cause arménienne mais aussi une collection inouïe de journaux. Ce sont plus de 260.000 publications dont une collection complète datant de 1932, sans compter de nombreux disques !

Marseille Plus le Mag : Vous disposez d'un fonds avec des œuvres exceptionnelles. Pourquoi cela ?

Jean Garbis Artin : Nous avons constitué, année après année, un véritable espace documentaire avec des ouvrages uniques dont certains ont un rôle essentiel. Nous disposons de recueils sur les camps de 1924 et même de registres d'Etat civil. La Mairie de Marseille nous demande parfois de faire des vérifications sur des personnes qui sont parties en Arménie et sont revenues en ayant tout perdu. Nous avons aussi des traductions comme *Les Misérables* ou *La Case de l'Oncle Tom*, et même, des chansons datant du début du siècle.

Marseille Plus le Mag : Quels sont vos publics ?

Jean Garbis Artin : Nous nous adressons à tous les publics à savoir les membres de la communauté mais aussi les journalistes, les institutions, les historiens, les chercheurs et les étudiants qui préparent des thèses de doctorat. Nous avons en moyenne un à deux étudiants par mois qui viennent effectuer des recherches sur l'histoire du génocide arménien ou sur ce peuple diasporique. Cette demande d'information compense en fait une carence des manuels d'histoire sur ces thèmes.

Marseille Plus le Mag : Comment pouvez-vous répondre à ces nombreuses demandes ?

Une intégration exemplaire

La communauté arménienne est riche de sa diversité. «Marseille compte plus de 80.000 personnes qui ont des origines arméniennes», précise Vartan Arzamérian, secrétaire général de l'ARAM. Il existe en fait cinq composantes à savoir les autochtones, les arméniens partis en 1947 et revenus en France, ceux arrivés du Liban et de Syrie, ceux qui sont venus de Turquie et enfin ceux qui sont issus de l'émigration de l'Arménie actuelle. En France, il y a une véritable harmonie entre toutes ses composantes, aux mœurs et aux parlers différents. C'est le seul étranger appelé en 1939 sous les drapeaux sans être français. «L'Arménien est devenu citoyen sans en avoir la nationalité. Il est sorti de son rôle d'émigrant, de persécuté. Il a eu l'esprit d'accomplir son devoir sans réclamer ses droits», a confié Jean Garbis Artin.

J.P.E

Jean Garbis Artin : Nous avons de nombreux bénévoles qui apportent leurs concours. Nous avons un atelier de reliure et nous disposons de l'équipement informatique. Il nous manque toutefois un scanner afin de numériser rapidement les livres. Nous lançons une souscription auprès de

la communauté afin de recueillir les fonds appropriés pour l'acquisition de cet outil.

Propos recueillis par Jean-pierre Enaut



La JSA Saint-Antoine, joue la carte des jeunes

Tour d'horizon avec Pierre Portelli, directeur sportif du club.

« Au départ, la JSA Saint-Antoine était pour les jeunes d'origine arménienne, se souvient Pierre Portelli. C'est de moins en moins le cas. Il n'y a plus guère d'arméniens parmi les licenciés ». La Jeunesse Sportive Arménienne, a été créée en 1946. Deux dirigeants historiques font office de

«De mon côté, détaille Pierre Portelli, j'ai en charge l'équipe des U15. Je gère aussi l'organisation des débutants au U17, car nous n'avons pas d'équipe actuellement en U19. Il s'agit de toute la logistique autour des équipements, shorts, maillots, survêtements, ballons d'entraînement, et également du tournoi débutants qui se déroule chaque année en fin de saison. » La JSA compte 250 licenciés dont 210 joueurs. « Nous avons une quarantaine de dirigeants qui s'occupent de l'encadrement dont six femmes, qui gèrent les licences, accompagnent les équipes et sont présentes sur les tournois, comme celui ouvert aux vétérans, aux U13 et aux U11. Tous sont bénévoles et se dévouent pour le club, il n'y a ni prime, ni bon d'essence. Par les temps qui courent, trouver

petits moyens, elle bénéficie d'une aide du Conseil général, du Conseil régional, et du service des sports de la ville, la JSA veille à l'épanouissement de ses joueurs. «Bien sûr, nous jouons pour gagner mais pas à n'importe quel prix. On essaie d'inculquer la gagne qui fait partie du sport car c'est bien beau de participer mais il faut gagner de temps en temps. Nous essayons de leur apprendre le respect, les lois du sport, le fair play et de les faire progresser en football avec les moyens dont nous disposons et les créneaux horaires. Nous partageons le stabilisé du stade de La Martine dont nous disposons le mercredi après-midi et le vendredi soir. Nous avons obtenu un créneau de deux heures sur le stade de l'Hermitage. Nos équipes commencent à partir de cinq ans révolus jusqu'en séniors. A un moment, nous avions des contacts avec des clubs pros, un peu moins aujourd'hui même si nous entretenons de bons rapports avec Lens. L'accession en Ligue DHR tendait les bras aux U15 sauf scénario improbable (défaite avec plus de trois buts d'écart). Les U11 eux ont disputé la phase finale départementale du Challenge Henri-Laggiard, l'ancienne coupe de France des poussins. Les autres formations ont fait des parcours honorables en Coupes Crémieux et Crouzet, preuve qu'avec peu de moyens, on peut former de bons jeunes.

E.R



La JSA retrouve la ligue avec l'équipe «U15» D.H.R pour la saison 2010/2011

mémoire du club, les frères Boyadjian, Joseph, le président d'honneur proche des 80 ans et Jeannot chargé du relationnel.

des bénévoles de cette trempe n'est pas facile, mais si des gens sont intéressés, bien sûr, ils sont les bienvenus ». Avec ses



La boxe, un sport et un vecteur d'insertion sociale

Dans les quartiers à Marseille, les clubs de boxe travaillent la cohésion sociale autour des valeurs véhiculées par cette discipline sportive. Marseille Plus s'y emploie à sa mesure pour favoriser l'action de ce sport et de ses dirigeants, notamment auprès des jeunes

En début d'année, Christophe Tiozzo, l'ancien champion du monde de boxe est venu à Marseille parrainer une "antenne" de l'académie qui porte son nom. Les émeutes dans diverses régions de France en 2007 avaient déclenché son envie de

se rendre compte du travail effectué par le club auprès des jeunes et a félicité les responsables.

A Saint Loup, cela fait presque 10 ans maintenant que la salle du Boxing club Saint-Thys, planté fièrement au pied des



l'équipe du Boxing Club de Saint Thys
Photo DR

tendre une main aux jeunes des quartiers. Il décide alors de créer des salles de boxe dans les quartiers dits sensibles en région parisienne puis à Toulouse. "J'ai subi à cette époque un électrochoc. Je veux montrer aux jeunes des quartiers défavorisés qu'on peut s'en sortir par l'abnégation, la persévérance, le travail et le sérieux. C'est un vrai plaisir, une grande fierté de soutenir les jeunes, de les guider dans le cadre d'un plan de réinsertion par le sport, Je suis 100% avec eux, s'ils affichent leur sérieux, leur assiduité au travail et un respect total. La plupart ne réclament qu'une main tendue et un peu d'attention. Ils n'attendent que ça..."

A Marseille, il n'a pas eu besoin de créer cette école. C'est le BC Savinois qui a été retenu pour bénéficier du soutien de l'académie Tiozzo. Cette association prône une insertion professionnelle et sociale qui s'appuie sur les valeurs de la boxe. Mais dans la cité phocéenne, ces principes ont cours depuis bien longtemps. De nombreux éducateurs dans des salles de boxe à la Rose ou à Félix Pyat en ont saisi tous les effets positifs pour les jeunes du quartier.

Boualem Aksil, Président de l'association Marseille Plus s'est rendu sur place pour

immeubles, accueillent des jeunes et des moins jeunes tous les soirs. Elle a été fondée après la disparition d'un autre club du quartier voisin. Pour maintenir cette présence pugilistique, l'équipe dirigeante a sollicité l'aide de la Phocéenne d'habitation, gestionnaire d'une cité

HLM du quartier. Et a ainsi pu s'installer juste derrière la plus grande tour de la cité Saint-Thys, dans une salle équipée avec le concours du Conseil général. "Nous avons maintenant une centaine d'adhérents, gar-



çons et filles qui viennent même des quartiers nord, explique M.Fouzi Saadi, responsable de la section. On propose autant des activités en boxe loisirs, que de la boxe éducative ou de la boxe compétition. Notre sérieux a fait ses preuves. Artisan, CRS, salarié de la Poste ou de l'Éducation nationale, nous défendons seulement l'amour de ce sport. Tout notre temps libre

est consacré à ça."

La salle reste ainsi ouverte tous les soirs de 17 heures à 21 heures, douze mois sur douze, pour un coût qui reste abordable. Du coup, le bouche-à-oreille fonctionne et le club ratisse large.

« Avant, les jeunes traînaient devant les blocs, confirme Marc Paoletti, l'un des entraîneurs diplômés du club. Maintenant, ils peuvent faire quelque chose le soir, ils se fatiguent sainement et c'est toujours ouvert, même l'été. »

La boxe, une école de la vie...

Cette bonne mentalité reflète l'idée que les responsables se font de la boxe. « On apprend à encaisser mais aussi à respecter l'arbitre, les adversaires, ses collègues et surtout soi-même, confirme Bernard Tonna, l'autre entraîneur diplômé du club et cousin de Gratien, le champion marseillais des années 70. Ce sport permet de trouver l'équilibre et, ici, de ne pas traîner dans les rues. »

«On ne cherche pas forcément à sortir des champions, renchérit Marc Paoletti. On apprend simplement à ces jeunes filles et garçons à boxer et, ici, on peut faire aussi du loisir, de la boxe éducative où l'on retient les coups. On n'oblige personne à faire de la compétition. »

La boxe éducative convient aux plus jeunes pour apprendre à boxer. C'est la technique qui prime, ce qui permet aussi aux filles d'intégrer un monde qui leur était assez fermé jusque là. Sarah Belaid, seule fille parmi sa grande fratrie, s'y est mise avec assiduité toute jeune. Elle postule aujourd'hui à participer aux championnats de France de boxe puis les JO à moyen terme. Mais cette ascension pour les garçons comme pour les filles reste anecdotique. "Pour nous la boxe reste avant tout une école de la vie, assure encore Fouzi Saadi. On leur inculque au delà des combats, les valeurs du noble art. Nous les faisons arbitrer par exemple pour leur apprendre les règles. Nous avons formé un autre entraîneur. C'est un facteur d'animation et de cohésion dans le quartier. Les grands encadrent les petits. Tous retrouvent des valeurs communes autour de la boxe."

Claude Renard

Coupe du Monde :

les rêves africains des Olympiens

Du Vélodrome à l'Afrique du Sud, les Olympiens s'apprêtent à vivre ou pas leurs rêves de Mondial. Un événement planétaire suivi par tous les jeunes des quartiers. Une conjoncture idyllique pour Marseille Plus car à travers ce sport et cette compétition tous les quartiers de Marseille et les communautés sont rassemblées.

La saison de l'OM se referme, elle a été pleine et riche de titres. La coupe du Monde en Afrique du Sud se dessine plus nettement pour certains qui s'apprêtent à prendre du rab avec délectation. Cet événement planétaire revêt une dimension particulière et est hautement symbolique, il se déroule pour la première fois sur le continent africain. Le sélectionneur, adepte des contrepieds a encore surpris tout son monde en appelant non pas 23 mais 30 joueurs, ravivant des espoirs fugaces. Seul Steve Mandanda était assuré d'avoir son billet en poche. L'ancien titulaire de la maison bleue assume parfaitement son nouveau rôle de N°2. « Hugo mérite sa place de numéro 1 chez les Bleus vu la saison qu'il réalise. L'idée, c'est d'être à ses côtés, être bien avec lui pour qu'il rapporte un maximum de points à l'équipe.

Après, cela peut toujours tourner. On ne peut pas savoir ce qui peut se passer à l'avenir. On s'entend très, très bien. Il n'y a aucun problème entre nous ». Le portier marseillais, né en République Démocratique du Congo, à Kinshasa, devrait être encore olympien après son périple africain. « Logiquement, je serai Marseillais la saison prochaine, mais on ne peut jurer de rien. Je n'ai aucun contact mais tout le monde sait que j'aimerais rejoindre un jour le championnat anglais ». La liste élargie du sélectionneur a ravivé des espoirs du côté de Marseille. Valbuena avait dû renoncer à l'Euro il y a deux ans. Appelé en mars 2008, il s'était gravement blessé, ne pouvant honorer sa sélection. Mais comme s'accordent à le dire les spécialistes, le « pitchoun », auteur d'une fin de saison tonitruante a pleinement le droit de savourer l'aventure. « L'Afrique du Sud, c'est un rêve, c'est dans un petit coin de ma tête. C'était extraordinaire d'être appelé en mars 2008 mais ça a été une grande

Steve Mandanda, second gardien de l'Equipe de France avec à ses côtés Avi Assouli, conseiller régional délégué aux événements sportifs



tristesse de ne pas pouvoir participer au stage en raison d'une blessure ». Comme tous les autres Bleus, pareils à des bacheliers attendant de savoir s'ils sont admis ou non, c'est à la télévision qu'il a appris sa présélection. « Il y a tellement d'émotion que j'ai pleuré lorsque j'ai vu mon nom sur l'écran de télévision. A ce moment-là, j'ai pensé à mes parents, à mon entourage qui a toujours été de très bon conseil. J'ai pensé à mes différents entraîneurs, à José Anigo qui est venu me chercher à Libourne sur les conseils de mon agent. Bref j'ai pensé à tous ceux qui sont à mes cotés et qui comptent. » Mais le « petit » sait que la route vers l'Afrique du Sud est tortueuse. Il pourrait y jouer un simple rôle de figurant. « Attention, ce n'est qu'une étape et certainement pas un aboutissement. J'ai tout à prouver ! analyse-t-il. Je vais prouver que l'on peut compter sur moi. Je ne vais rien lâcher comme depuis le début de ma carrière. Je n'arrive pas vraiment à réaliser... Je suis heureux et fier pour mes parents ! » Valbuena fait office de joker pour Domenech qui a admis à son sujet que « dans

un groupe, on a besoin de fraîcheur ». Des rêves qui tournent court.

Un absent de marque ?

Hatem Ben Arfa, lui, avait cruellement quitté le regroupement tricolore de Tignes en hélicoptère il y a deux ans. Une expérience qu'il ne souhaitait pas revivre. Considéré comme le plus talentueux joueur de sa génération en France, Hatem Ben Arfa symbolise hautement la nouvelle vague bleue. Pourtant, Domenech une fois de plus l'a écarté et ne lui laisse pas l'occasion d'être le porte-drapeau de sa génération. Le club recevra les bons baisers de Johannesburg de Mandanda. Valbuena pourra parapher la carte postale. Ben Arfa lui, n'y sera pas, à moins d'un miracle.

Eve Roman

L'énergie récompensée

Edf

En partenariat avec le Centre des Pratiques des Arts Urbains, la délégation régionale EDF accompagne des ateliers de Hip-hop. Lors d'une soirée Do it, un prix a été décerné à la Fiesta des Sud. Un prix a été décerné au groupe All Style afin de faciliter l'insertion professionnelle de jeunes issus de quartiers défavorisés.

Dans le cadre de sa démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, la délégation régionale d'EDF et le Comité RSE d'EDF en Méditerranée ont souhaité apporter leur concours à l'association Latinissimo, organisatrice de la Fiesta des Suds, pour son action avec le Centre des Pratiques des Arts Urbains. Depuis 2007, cette structure aide des jeunes issus de quartiers défavorisés de Marseille en leur proposant des ateliers de Hip hop et une ouverture sur le monde en créant des passerelles culturelles et sociales axées sur la mixité

et la diversité. À travers ce partenariat, le Groupe EDF, labellisé Empli'tude, premier label territorial pour l'emploi en France, s'engage, en tant qu'acteur solidaire auprès des jeunes, aux côtés des professionnels qui les accompagnent, afin de favoriser leur insertion sociale. La démarche engagée avec le Centre de Pratiques des Arts Urbains a porté, en premier lieu, sur l'accompagnement de dix ateliers Hip Hop

qui regroupe un large éventail de jeunes filles et garçons, notamment par le réseau Essenti'elles, rassemblant des femmes de l'encadrement d'EDF en Méditerranée. Cette année, le groupe EDF a étendu fort intelligemment cette démarche en décernant un prix découverte EDF au meilleur groupe amateur d'art urbain, lors de la soirée Do it organisée à la Fiesta des Suds. Le jury, composé de professionnels et de représentants du groupe EDF, a ainsi

offert au groupe All Style l'opportunité de pouvoir réaliser des supports de promotion (CD Clip, photos) pour accéder au milieu professionnel. «Ces jeunes ont beaucoup d'énergie et de professionnalisme. Ce sont des valeurs qu'EDF souhaite porter. Je ne suis pas un expert, mais j'ai été ébahi», a souligné Claude Monmejean, délégué



Le groupe lauréat All Style lors de la Fiesta des Suds

régional d'EDF qui leur a obtenu un passage en direct sur France 3 pendant le téléthon. Avec cette initiative, le groupe entend ainsi contribuer au développement et à la re-

connaissance des cultures urbaines mais aussi à mettre en lumière de nouveaux talents. «Notre ambition est de valoriser et d'accompagner les carrières de ces jeunes tout en facilitant leur insertion professionnelle», a-t-il confié.

Jean-Pierre Enaut



- INTERNATIONAL -

**SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE
IMPORT / EXPORT**

Tél. : **04 91 87 61 30** - Fax : **04 91 87 61 31**

51, rue Mignet - B.P. 2 - 13381 MARSEILLE Cedex 13

E-mail : sofia.ca@captelecom.com



Moussa Maaskri dans sa cité

Moussa MAASKRI est un comédien marseillais qui ne cesse de tourner. Il est actuellement à l'affiche de quatre films : «Comme les 5 doigts de la main» d'Alexandre Arcady, «Les aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec» de Luc Besson, «L'immortel» de Richard Berry et «Tête de turc» de Pascal Elbé. Entretien exclusif

M+ : Revenons sur votre parcours.

Moussa Maaskri : Tout a commencé par le théâtre à Marseille, l'envie d'être acteur, avec une bande de jeunes au quartier des Flamands. On avait monté une troupe qui s'appelait le théâtre des Flamands, on est partis au théâtre du Merlan, puis je suis allé à La Criée en passant par le théâtre de la Carrière où j'ai joué en occitan et en provençal, (la dernière fois sur les planches, c'était avec Philippe Noiret et Michel Bou-

Moussa Maaskri :

« Les autres, il n'y a que ça de vrai »

quet dans « Les côtelettes » de Bertrand Blier). Le cinéma est arrivé avec « Mohamed Bertrand Duval » d'Alex Métayer et « Bye Bye » de Karim Dridi, et les films se sont enchaînés.

M+ : Il y a eu des moments de galères ?

Moussa Maaskri : Oh ! Oui, des années où je regardais mes enfants, je ne les nourrissais plus et je me disais, que ce jouet, non seulement me coûtait cher, mais leur coûtait cher. On se remet en cause, on a envie de changer. J'ai une femme qui m'a toujours dit, c'est ça que tu vas faire. Ça a été des moments difficiles, douloureux, je ne les oublie pas. Je pense que l'on peut être acteur, être à Cannes et revenir dans son quartier (Moussa y vit). Je reste car c'est de là que je viens, j'y garde des attaches, c'est là que mon cœur bat, c'est mon rythme, ma façon de voir le monde et j'y reviendrais toujours.

M+ : Comment regardez-vous un scénario qui parle des cités ?

Moussa Maaskri : Je me dis, c'est quoi le regard qu'on porte, même si je dois

jouer un méchant, je veux savoir ce que cela comporte, ce que cela draine derrière, comme idée, ce que cela peut laisser dans le public, si c'est un regard neuf et vrai.

M+ : Quels conseils donnez-vous aux jeunes des cités qui veulent faire ce métier ?

Moussa Maaskri : Je discute sur Internet avec eux, il y en a pas mal. Je leur donne des conseils pour des castings et je leur dis qu'il faut beaucoup travailler pour y arriver. Je ne fais pas ce métier pour avoir une belle voiture, ni une fausse blonde avec des faux seins à mes côtés. Je le fais parce que j'ai une passion pour le jeu, pour les univers, pour créer et regarder le monde. Les autres, il n'y a que ça de vrai.

M+ : Quels sont vos prochains films ?

Moussa Maaskri : Je viens de finir le prochain film de Fred Cavayé (qui avait fait « Pour elle ») et je tourne en ce moment un film d'Olivier Lousteau « Face de la mer » à Sète.

Propos recueillis par Gérard Chargé

Hafsia Herzi :

Une jeune comédienne talentueuse et prometteuse

Depuis qu'elle fut révélée en 2007 dans le film d'Abdellatif Kechiche «La graine et le Mulet», Hafsia Herzi ne cesse de tourner pour le cinéma et la télévision. Elle décrocha pour ce film, le Prix Marcello Mastroianni de la 64ème Mostra de Venise, et le César du Meilleur espoir féminin début 2008. Elle est à l'affiche du film tunisien de Raja Amari «Les secrets».

Hafsia Herzi est née à Manosque. A l'âge de 13 ans elle a obtenu son premier petit rôle dans un téléfilm adapté de Marcel Pagnol «Notes sur le rire». Elle fait ensuite quelques figurations, et auditionne pour les séries comme «Plus belle la vie». Elle n'est pas retenue, mais tournera un téléfilm de Christophe Lamotte «Ravage» rediffusé sur Arte en avril dernier. Hafsia n'a jamais pris de cours pour être actrice, elle décide de quitter Marseille pour s'ins-

taller dans la capitale, pour faire du droit à l'université, et suivre des cours de théâtre au conservatoire. Puis elle décide de se consacrer exclusivement au cinéma, et obtient très vite des rôles principaux dans Souad El-Bouhadi présenté à Cannes en 2008 et dans Abbas Fahdel, un rôle pour lequel elle apprend l'irakien. En 2009, on la retrouve sous la direction de « Un homme et son chien », Jean-Paul Belmondo, puis ce sera « Le roi de l'évasion » d'Alain Guiraudie. Elle est à l'affiche du film tunisien de Raja Amari «Les secrets», puis dans Le Chat du rabbin ou elle prête sa voix pour ce film d'animation de Joann Sfar et Antoine Delesvaux. Elle vient de terminer le tournage de «Joseph et la fille» avec Jacques Dutronc, un thriller mis en scène par Xavier De Choudens sur la rencontre de deux âmes égarées, Teddy Lussi-Mo-deste et «Ma compagne de nuit» aux cô-

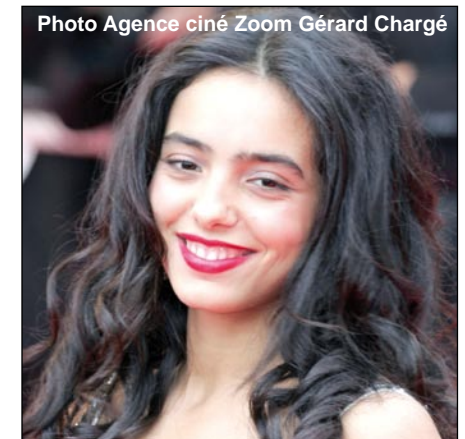


Photo Agence ciné Zoom Gérard Chargé

tés d'Emmanuelle Béart. Pour «En toute impunité» le nouveau long métrage de Frank Nicotra, sur l'univers de la boxe, elle sera aux côtés de Jean-Pierre Sanchez, Patrick Bruel, Olivier Marchal, Charles Berling et Rachid Djaidani. Et enfin avec Grégoire Leprince-Ringuet, elle tournera le prochain film de Thomas Lilti, une comédie sentimentale et policière intitulée «Charlie & Greg». A 23 ans à peine, Hafsia Herzi a déjà un parcours impressionnant, et cela ne fait que commencer...

Gérard Chargé

Le droit au logement est tenu à l'échec. Avec les années, en effet, la situation s'aggrave bien que l'année 1982 a institué la loi Quillot et a fait du droit à l'habitation un droit fondamental et consacré et que la loi Besson de 1990 a fait état de devoir de solidarité pour l'ensemble de la nation.

L'opposabilité du droit au logement est devenue, au fil de la dégradation de la situation du logement en France, une revendication majeure du monde associatif. On ne compte plus nos mal logés, nos sans abris, les familles logées en structures d'urgence et en attente d'une solution plus durable. Ils sont plus de trois millions à ce jour, à vivre dans des conditions déplorables. La loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 a institué un droit au logement opposable (DALO) et impose à l'Etat une obligation de résultat et non plus seulement de moyens. Elle vise à garantir le droit à un logement à toute personne qui, résidant en France de façon stable et régulière, n'est pas en mesure d'accéder à un logement décent ou de s'y maintenir. Les dispositions de cette loi sont simples : l'Etat devient le garant du droit au logement.

Trois temps

La procédure se déroule en trois phases : il faut avoir fait une demande de logement préalable, avant d'engager un recours amiable devant une commission de médiation. Il est ensuite possible, sous condi-

Loi Dalo

Une impasse face à la crise



tions, de présenter un recours contentieux devant le juge administratif. Le Préfet dispose de plusieurs procédures pour forcer un éventuel bailleur récalcitrant. Il peut également louer à un bailleur, public ou privé, ou social, un logement sous-loué au demandeur. Toute personne dont la demande de logement n'a pas reçu une réponse correspondant à ses besoins et ses capacités, dès lors que cette demande a été regardée comme prioritaire et urgente par la commission de médiation peut faire un recours devant la juridiction administrative. Le juge peut ordonner sous astreinte le logement, le relogement ou l'accueil dans une structure adaptée. La mise en œuvre de ce dispositif est progressive. Ainsi, les recours juridictionnels n'ont été possibles qu'à partir du 1er décembre 2008 et uniquement pour les demandes prioritaires, dispensées de la condition de délais « anormalement long » pour saisir la commission. Pour les autres types de demandes, le recours juridictionnel ne sera accessible qu'à partir du 1er janvier 2012. Face au nombre de dossiers déposés, les moyens mis en place par l'Etat

pour permettre le bon fonctionnement de la commission ne suffisent pas. Malgré le considérable travail hebdomadaire de la commission de médiation, celle-ci n'arrive pas à traiter dans des délais satisfaisants le nombre de dossiers déposés. À l'échelle régionale, les commissions Dalo fonctionnent sans grande cohérence entre elles. En effet, les règlements intérieurs et le mode de traitement des dossiers diffèrent selon les commissions et le risque de décisions différentes pour des cas identiques subsiste... En effet, la loi DALO, adoptée le 5 mars 2007, constitue une avancée majeure modifiant radicalement le cadre de la mise en œuvre du droit ; cependant, la crise de l'année 2009 a aggravé la situation. La construction de logement est en baisse en 2009 par rapport à 2008 (330 000 logements en 2009 contre 370 000 en 2008). La loi sur le « droit au logement opposable » est dans une impasse.

Maître Dominique Esteve-Narsisyan
Avocat au Barreau de Marseille

Téléviseurs

à écran plat :

Des choix à opérer

Un grand écran offre un meilleur confort qu'un petit. Pour autant, il est indispensable d'adapter ses dimensions à la pièce à laquelle il sera destiné. Globalement, il faut compter une distance de trois à cinq fois la diagonale de l'écran pour une vision confortable, soit trois à cinq mètres pour un écran de 42 pouces (1 pouce = 2,54 cm). En outre, les dimensions d'un écran font également varier sa consommation électrique qui varie en fonction de la taille de l'écran et de la technologie utilisée (LCD ou plasma). Le premier domine largement le marché, le second, réservé aux grandes dimensions (écrans avec diagonale supérieure à 40 pouces), se fait de plus en plus rare. Quelques différences « objectives » apparaissent entre les deux. Les écrans LCD présentent des noirs moins « pro-

Choisir un téléviseur à écran plat n'est pas une mince affaire. La profusion de modèles et de technologies pousse souvent les consommateurs non initiés à s'en remettre aux conseils d'un vendeur forcément intéressé. Quelques pistes pour ne pas arriver démunis au moment du choix.



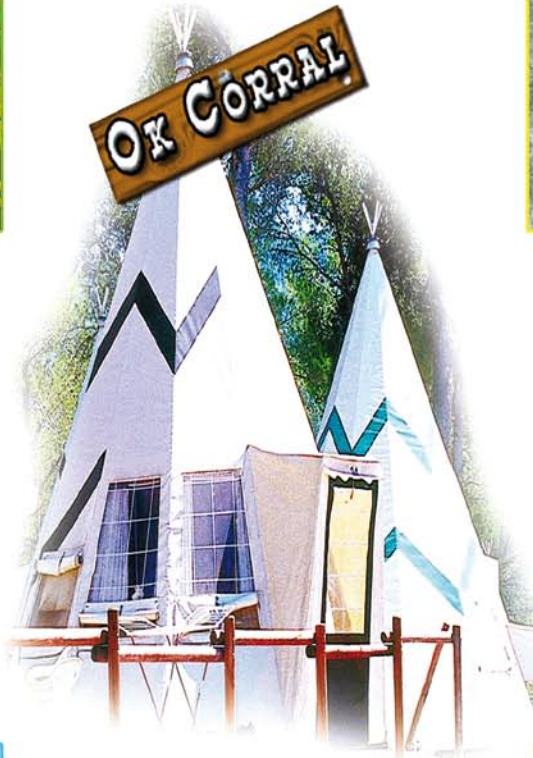
fonds» et une directivité assez forte, alors que les modèles plasma consomment généralement plus d'énergie. En moyenne, les Français regardent la télévision 3 heures par jour, ce qui représente, pour un téléviseur consommant une puissance de 450

W, une dépense énergétique de 9,5 kWh, soit autant que l'utilisation de 6 cycles de lave-vaisselle par semaine (la puissance moyenne consommée étant de 1,4 kW). Ces dernières années, les consommateurs ont dû acheter un décodeur TNT pour pouvoir regarder la télévision numérique sur leur vieux poste de télévision. Désormais, tout téléviseur proposé à la vente doit intégrer ce décodeur (loi n° 2007-309 du 5 mars 2007 relative à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur). Les téléviseurs en haute définition doivent, eux, intégrer un adaptateur TNT à la norme Mpeg 4, capable de restituer les programmes émis en haute définition (TF1 HD, M6 HD, Arte HD).

Rubrique réalisée en partenariat avec Que Choisir ?



GAGNEZ



1 WEEK END EN TIPI A OK CORRAL

(2 ADULTES + 2 ENFANTS / 2 JOURS : 1 NUIT
+ LES ENTREES AU PARC POUR 2 JOURS)

Tirage le 31 JUILLET



DES CENTAINES D'ENTREES OFFERTES

pixel mediterranée 06 81 04 02 66





La Ville de Six-Fours présente

LES VOIX DU GAOU

17 AU 29 JUILLET 2010



1707 SKUNK ANANSIE * THE BLACK BOX REVELATION
* DISSONANT NATION

1807 RENAN LUCE * TOM FRAGER & GWAYAV' * CLARIKA
* YSAE

2107 CHRISTOPHE MAE * AMANDINE BOURGEOIS
* MIKE IBRAHIM * AHAMADA SMIS

2207 -M- ET SES INVITÉS

2307 CAPLETON * TOOTS & THE MAYTALS
* JULIAN MARLEY

2407 PONY PONY RUN RUN * WAX TAILOR
* DIVING WITH ANDY * SOMA

2507 PINK MARTINI * FREDRIKA STAHL
* JOSEPH LEON * MEKANIK KANTATIK

2707 SIMPLE MINDS * ROGER HODGSON
* EIFFEL * PUGGY

2807 PHOENIX * BABYSHAMBLES
* METRONOMY * SKIP THE USE

2907 BOB SINCLAR
* JOACHIM GARRAUD * BIG ALI
* JAY SEBAG

www.voixdugaou.fr 04 94 34 93 50

ÉCOUTEZ RTL2 MARSEILLE
ET GAGNEZ
VOS INVITATIONS !

13H/17H



rtl2.fr

